

Conseil municipal du 18 mai 2017

Aménagement de la rue Julien Coupé : Roland ARNOLD, Adjoint chargé de la voirie, rappelle le lancement de la consultation pour les travaux d'aménagement de la rue Julien Coupé. Le marché est attribué à l'entreprise EUROVIA de Ploufragan pour un montant de 477 642,15 € H.T. (573 170,58 € TTC) correspondant à l'offre de base + option.

Réhabilitation ancien presbytère : Monsieur RAFFRAY rappelle que, par délibération du 1er décembre 2016, le Conseil Municipal a décidé de lancer la consultation pour la mission de maîtrise d'oeuvre des travaux de réhabilitation et d'extension de l'ancien presbytère en mairie/médiathèque. Suite aux auditions du 16 mai avec les 3 cabinets présélectionnés, le marché est attribué au Cabinet BUCAILLE & WIENER de Dinan, en groupement avec le bureau d'études ECIE, INGETUDES OUEST et David COMBESCOT, pour un montant total de 85 500 €.

Construction bâtiment service technique : Maxime LEBORGNE, Adjoint, rappelle le projet de construction d'un nouveau bâtiment pour le service technique dans la Zone Artisanale des Trois Croix. Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal valide ce projet. Suite à l'analyse des offres reçues pour la mission de maîtrise d'oeuvre relative à ces travaux, le Conseil Municipal décide de retenir la proposition faite par M2C de Lamballe, en groupement avec Architecture Dunet & Associés, pour un montant total de 22 100 € H.T. Il décide également de demander une aide financière à Dinan Agglomération dans le cadre de la politique de fonds de concours aux communes pour l'année 2017.

Travaux salles polyvalentes : après étude des devis reçus, après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal accepte:

- l'offre faite par ISODECOR de Montgermont pour le remplacement du plafond des salles polyvalentes (salle 100 et salle 200) pour un montant de 15 382,89 € H.T. (18 459,47 € TTC)
- l'offre faite par YESSS Electricque de Dinan pour l'éclairage des salles polyvalentes (salle 100 et salle 200) pour un montant de 2 326,50 € H.T. (2 791,80 € TTC)
- l'offre faite par BOSCHAT-LAVEIX de Lamballe pour le changement de cylindres de portes et la réalisation de passes pour les salles polyvalentes et salle omnisports pour un montant de 1 317,91 € H.T. (1 581,49 € TTC)
- l'offre faite par SELF SIGNAL de Cesson Sévigné pour la fourniture et pose d'une enseigne à la salle polyvalente pour un montant de 1 378,20 € H.T. (1 653,84 € TTC)

Portes local associatif rue Saint Roch et toilettes publiques de la mairie : le Conseil Municipal accepte l'offre faite par POINT P de Plancoët pour la fourniture de nouvelles portes pour un montant de 1 186,80 € H.T. (1 424,16 € TTC).

Panneaux lieux-dits et numérotation maisons : le Conseil Municipal accepte l'offre faite par SIGNAUX GIROD d'Avranches pour un montant de 1 575,34 € H.T. (1 890,41 € TTC)

Poste de relevage rue de la Guérande : installation par la SAUR de Pluduno d'un nouveau poste de relevage des eaux usées pour un montant de 3 276,00 € H.T. (3 931,20 € TTC)

Tarifs restaurant scolaire- année scolaire 2017/2018 : le Conseil Municipal décide de fixer les tarifs du restaurant scolaire à compter de la rentrée scolaire 2017/2018 de la manière suivante :

- Le carnet de 10 tickets ENFANT :
- Enfants de la Commune : 28,50 €
- Enfants Hors Commune : 34,00 €
- Le carnet de 10 tickets ADULTE : 53,00 €
(y compris pour les stagiaires)
- Le ticket OCCASIONNEL : 5,90 €

et décide d'accepter la vente de ces tickets à l'unité pour les deux dernières semaines de vente de l'année scolaire.

Tarifs accueil périscolaire – année scolaire 2017/2018 : le Conseil Municipal décide d'augmenter les tarifs de l'accueil périscolaire à compter de la rentrée scolaire 2017/2018 de 2 % par rapport à l'année en cours, à savoir :

	Commune	Hors Commune
MATIN :		
Arrivée avant 8h00 :	1,45 €	1,76 €
Arrivée après 8h00 :	0,85 €	1,01 €
SOIR :		
Départ avant 17h30 :	1,73 €	2,08 €
Départ entre 17h30 et 18h15 :	2,23 €	2,65 €
Départ après 18h15 :	2,28 €	2,76 €
Présence Occasionnelle :		
Arrivée avant 8h00 :	3,35 €	4,03 €
Arrivée après 8h00 :	2,23 €	2,66 €
Départ avant 17h30 :	2,23 €	2,66 €
Départ après 17h30 :	3,35 €	4,03 €
Dégressivité selon le nombre d'enfants :		
- Pour 2 enfants : - 30 %		
- Pour 3 enfants et + : - 40 %		

(Pourcentage de réduction appliquée sur le total dû par la famille)

Installation classée : Après avoir pris connaissance de l'arrêté de mise à l'enquête publique de l'Installation Classée du Gaec de CARVALAN, exploitée à PLEBOULLE, au lieu-dit « Carvalan », en vue d'effectuer l'extension d'un élevage porcin qui comprendra après projet un nouvel effectif de 1 778 places animaux équivalents, avec restructuration de l'atelier naisseur engraisseur, la construction d'une porcherie engraissement de 726 places, d'un quai d'embarquement, d'une fosse de pompage de 87 m³ et le réaménagement des porcheries existantes. Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le Conseil Municipal demande que les modalités d'épandage de la parcelle numérotée 17, proche du Bourg, soient adaptées et décide de suivre l'avis du commissaire-enquêteur chargé de ce dossier.

Fournitures scolaires – constitution groupement de commandes : Monsieur le Maire rappelle la décision de Dinan Agglomération de ne plus assurer la prise en charge des fournitures scolaires des écoles de l'ancienne Communauté de Communes Plancoët Plélan. Des communes appartenant à l'ancienne Communauté de la Communes Plancoët-Plélan (CCPP) souhaitent la mise en place d'un groupement de commande relatif à l'acquisition de fournitures scolaires, pour les écoles de leur territoire et ce dans le but de converser des tarifs attractifs. Ce groupement pourra aussi être ouvert aux Organismes de gestion de l'Enseignement catholique (OGEC). La consultation sera lancée sous forme d'une procédure adaptée. Le marché prendra la forme d'un accord cadre à bons de commande, d'une durée de trois ans renouvelable éventuellement par tacite reconduction pour une période de 1 an.

La commune de Corseul sera désignée coordonnateur membre du groupement en charge des opérations de passation des marchés publics, au nom et pour le compte de l'ensemble des membres.

La commission d'appel d'offres du coordonnateur sera en charge des opérations de sélection de l'attributaire du marché.

Chaque membre exécutera individuellement la part du marché qui le concerne.

Acquisition d'un désherbeur mécanique : Roland ARNOLD, Adjoint, fait part de la proposition d'acquisition d'un désherbeur mécanique, en commun avec les communes de Saint-Lormel et Créhen. cet Motoculture Pièces Service fait une offre pour un montant de 4 586,00 € H.T. (5 503,20 € TTC),

La commune de Créhen se propose de faire le dossier de demande de subvention auprès de la Région et de l'Agence de l'Eau et d'avancer les frais d'acquisition. Chaque commune aurait à charge un tiers de l'investissement.